

Communiqué de presse

Analyse de l'aléa sismique des centrales nucléaires

Le rapport final de PEGASOS remis à l'IFSN

Olten, le 20 décembre 2013. Swissnuclear a achevé le PEGASOS Refinement Project (PRP) et a remis le rapport final à l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). Au cours des prochains mois, celle-ci va contrôler l'étude et préciser ensuite les hypothèses de risques sismiques pour tous les sites de centrales nucléaires. De leur côté, les exploitants de centrales nucléaires utiliseront cette étude pour mettre à jour les attestations existantes. Après vérification, les résultats concernant les risques sismiques seront publiés par l'IFSN.

Avec le projet PEGASOS, la Suisse a, en Europe, défriché un terrain inconnu. 25 experts de 7 pays européens et des États-Unis ont participé à ce projet. Le PRP fournit des renseignements sur la fréquence avec laquelle des tremblements de terre de différentes magnitudes peuvent survenir et sur l'ampleur des secousses à attendre sur le site d'une centrale nucléaire. Pour ce faire, une large plage – allant des séismes très faibles à fréquence rapprochée aux tremblements de terre plus dévastateurs que ceux jamais historiquement observés en Suisse – est prise en compte.

Un dossier complet sur le PRP est disponible sur le site Web de swissnuclear (<http://swissnuclear.ch/fr/pegasos.html>).

Pour des renseignements supplémentaire, s'adresser à: Patrick Jecklin, responsable de la communication de swissnuclear, tél. 062 205 20 10, patrick.jecklin@swissnuclear.ch.

swissnuclear est la section de l'énergie nucléaire de swisselectric (www.swisselectric.ch). Elle est composée de représentants des entreprises du réseau d'interconnexion suisse d'électricité Alpiq, Axpo, BKW, CKW et EGL. Elle s'engage en faveur de l'exploitation sûre et économique des centrales nucléaires suisses. Ses membres exploitent les centrales nucléaires de Beznau, Gösgen, Leibstadt et Mühleberg, lesquelles produisent environ 40% de l'électricité dont notre pays a besoin. Avec le dépôt Zwiilag et la Nagra, les membres participent à des sociétés qui prennent en charge l'évacuation judicieuse des déchets radioactifs, en conformité avec les exigences de la protection de l'environnement.